

Ontario's Renewable Energy Co-operatives

There are 27 renewable energy co-operatives in Ontario producing approximately 10 TWh of renewable energy for the province through wind, solar and biofuel systems - enough energy to power approximately 600,000 homes in Ontario. Renewable energy co-operatives are an important part of the supply mix in Ontario.

The Ontario Minister of Energy has stated that he wants to meet the challenges of energy supply and affordability in Ontario with innovation. Renewable energy co-operatives are great incubators of innovation with the ability to scale production and do so affordably. With the energy needs of the province poised to increase exponentially, with the introduction of new technologies, such as electric cars and the thousands of new housing units planned for Ontario, **it is important to encourage energy innovation.**

Ontario's renewable energy co-operatives have **identified two regulatory policies that are suppressing energy innovation** today - regulations that prevent net metering and virtual net metering.

Opportunities for Improved Energy Regulation

- In Ontario today, there are over two million multi-unit dwellings with individual meters (45 per cent of Ontario's homes) and many of these are rental homes for modest-income Ontarians. Within this category of multi-unit dwellings, there are over 550 rental housing co-operatives in the province housing 125,000 people. With energy costs climbing, a change in energy policy to allow for a renewable energy strategy for these buildings will **save Ontario's modest-income families hundreds of dollars per year.**
- Additionally, there are many families in Ontario who do not have access to a roof or the capital required to install a full renewable energy system, but they want to invest in renewable energy to offset their individual hydro costs, increase energy production for the province and reduce the carbon footprint of their community. There are no energy investment options today that reward an individual's energy production investment through energy offsets to their hydro bill.

The Solution

- Change existing net metering regulations to allow modest-income multi-unit buildings like rental housing co-operatives to generate renewable energy on their property and share the credits with all tenants in the building. Return energy credits to the building through a common account so that energy credits can be transferred to individual household meters. Calculate credits based on the rate class of the generation account (in this case, the common account for the building), and then transfer it as monetary credits to each family's bill. This would avoid any issues with accounts in different rate classes.
- Allow for the transfer of monetary value from renewable energy installations to multiple customers in the community by introducing so called virtual net metering regulations. This would allow energy credits for any excess generation to be sold to other customers in the community. Allow for these credits, administered by Local Distribution Companies, to offset the hydro costs of these customers.

The Benefits to the Province

- Encourages affordable community investments in more efficient energy retrofits and building improvements, such as air conditioning, by providing a mechanism to offset costs
- Solar installations can be on schools, housing co-ops and businesses, or on vacant land or parking areas adjacent to these facilities, to reduce community energy costs, maximize the usage of community assets and create jobs and job training in new energy technology application
- Allow more community members to participate and benefit from renewable energy generation projects through more equitable access to clean energy investment
- Provide the opportunity for modest-income Ontarians to participate in energy production to reduce their costs and stimulate their local economies
- Would provide a non-wire alternative solution for grid constrained areas

Les coopératives d'énergie renouvelable de l'Ontario

Il y a 27 coopératives d'énergie renouvelable en Ontario qui produisent environ 10 TWh d'énergie renouvelable pour la province grâce à des systèmes éoliens, solaires et de biocarburants – suffisamment d'énergie pour alimenter environ 600 000 foyers en Ontario. Les coopératives d'énergie renouvelable constituent un élément important de l'éventail des sources d'approvisionnement en Ontario.

Le ministre de l'Énergie de l'Ontario a déclaré qu'il voulait relever les défis de l'approvisionnement en énergie et de l'abordabilité en Ontario par l'innovation. Les coopératives d'énergie renouvelable sont d'excellents incubateurs d'innovation qui ont la capacité d'augmenter la production et de la rendre abordable. Les besoins énergétiques de la province étant appelés à augmenter de façon exponentielle, avec l'introduction de nouvelles technologies, comme les voitures électriques, et les milliers de nouveaux logements prévus en Ontario, il est important d'encourager l'innovation énergétique.

Les coopératives d'énergie renouvelable de l'Ontario ont identifié deux politiques réglementaires qui étouffent l'innovation énergétique aujourd'hui: les règlements qui empêchent le comptage net et le comptage net virtuel.



Possibilités d'amélioration de la réglementation énergétique

- Aujourd'hui, l'Ontario compte plus de deux millions d'habitations à logements multiples dotées de compteurs individuels (45 % des habitations de la province) et beaucoup d'entre elles sont des logements locatifs destinés à des Ontariens à revenu modeste. Dans cette catégorie d'habitations à logements multiples, il y a plus de 550 coopératives de logements locatifs dans la province, qui abritent 125 000 personnes. Avec l'augmentation des coûts de l'énergie, un changement dans la politique énergétique pour permettre une stratégie d'énergie renouvelable pour ces bâtiments permettra aux familles ontariennes à revenu modeste d'économiser des centaines de dollars par an.
- En outre, de nombreuses familles ontariennes n'ont pas accès à un toit ou au capital nécessaire pour installer un système complet d'énergie renouvelable, mais elles veulent investir dans l'énergie renouvelable pour compenser leurs coûts individuels d'électricité, augmenter la production d'énergie pour la province et réduire l'empreinte carbone de leur communauté. Il n'existe pas aujourd'hui d'options d'investissement dans l'énergie qui récompensent l'investissement d'un particulier dans la production d'énergie en compensant sa facture d'électricité.



La solution

- Permettre aux immeubles à logements multiples et à revenus modestes, comme les coopératives de logements locatifs, de produire de l'énergie renouvelable sur leur propriété. Remettre les crédits d'énergie au bâtiment par le biais d'un compte commun afin que les crédits d'énergie puissent être transférés aux compteurs individuels des ménages. Calculer les crédits en fonction de la classe tarifaire du compte de production (dans ce cas, le compte commun pour le bâtiment), puis les transférer sous forme de crédits monétaires sur la facture de chaque famille. Cela permettrait d'éviter tout problème avec des comptes appartenant à des classes tarifaires différentes.
- Permettre le transfert de la valeur monétaire des installations d'énergie renouvelable à de multiples parties prenantes en modifiant la réglementation actuelle sur le comptage net pour permettre à la production de compenser la consommation de l'installation et de générer des crédits énergétiques pour toute production excédentaire. Permettre à ces crédits, administrés par les producteurs d'énergie renouvelable, de compenser les coûts d'électricité des investisseurs par le biais d'un comptage net virtuel.



Les bénéfices pour la province

- Encourage les investissements communautaires abordables dans des rénovations énergétiques et des améliorations de bâtiments plus efficaces, comme la climatisation, en fournissant un mécanisme de compensation des coûts.
- Les installations solaires peuvent être installées sur des écoles, des coopératives de logement et des entreprises, ou sur des terrains vacants ou des aires de stationnement adjacentes à ces installations, afin de réduire les coûts énergétiques de la communauté, de maximiser l'utilisation des actifs de la communauté et de créer des emplois et des formations professionnelles dans l'application des nouvelles technologies énergétiques.
- Permettre à un plus grand nombre de membres de la collectivité de participer aux projets de production d'énergie renouvelable et d'en bénéficier grâce à un accès plus équitable aux investissements dans l'énergie propre.
- Donnerait la possibilité aux Ontariens à revenu modeste de participer à la production d'énergie afin de réduire leurs coûts et de stimuler leur économie locale.
- Offrirait une solution de recharge non câblée pour les zones où le réseau est limité.